



OFFRE D'EMPLOI

AGENTS RECENSEURS DU 19 JANVIER AU 27 FEVRIER 2027

*Dans le cadre du recensement de la population, la mairie recrute **2 agents recenseurs du 19 janvier au 27 février 2027**. Le recensement a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : genre, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.*

La mission

Vous êtes disponible sur la période du recensement, du lundi au dimanche, en journée et/ou en soirée.

Doué(e) d'une aisance relationnelle, vous avez une capacité à dialoguer et faites preuve de neutralité, discrétion et confidentialité.

La campagne de recensement se déroulera du 21 janvier au 27 février 2027, avec une possibilité de prolongation jusqu'au 6 mars 2027.

Après une formation aux règles et aux méthodes du recensement, vous serez chargé(e) de réaliser le recensement des logements qui vous seront confiés sur un secteur déterminé de Montmagny.

- prendre connaissance de votre secteur et des adresses à recenser ;
- effectuer les tournées nécessaires pour rencontrer les habitants ;
- déposer les documents de recensement et expliquer la démarche aux personnes concernées ;
- accompagner, si nécessaire, les habitants dans la réalisation de leur recensement en ligne ;
- assurer le suivi des adresses recensées à l'aide de votre carnet de tournée ;
- effectuer les relances nécessaires auprès des habitants ;
- signaler les situations particulières au service ;
- assurer la restitution des documents et le suivi de votre secteur jusqu'à la fin de la campagne.

Une mission de terrain avec autonomie et objectifs

Chaque agent recenseur se voit confier un secteur géographique et une liste d'adresses à recenser.

L'organisation des tournées est laissée à l'appréciation de l'agent, qui adapte ses horaires aux disponibilités des habitants. Des passages en fin de journée, en soirée ou le week-end peuvent notamment être nécessaires pour rencontrer les personnes absentes en journée. Cette autonomie s'accompagne d'un objectif essentiel : **recenser l'ensemble des logements et des habitants concernés sur le secteur confié, dans le respect des délais de la campagne.**

L'agent assure ainsi le suivi de son secteur, effectue les relances nécessaires et signale au service les éventuelles difficultés ou situations particulières rencontrées.

Le profil recherché

- Avoir 18 ans et plus
- Être disponible sur l'ensemble de la période de recensement et à la journée de formation
- avoir un bon contact avec le public ;
- faire preuve de discrétion, de sérieux et de persévérance ;
- être organisé(e) et capable de travailler en autonomie ;
- être en mesure de se déplacer de manière autonome sur son secteur.

Une bonne connaissance de Montmagny et de ses différents quartiers est appréciée.

La formation et la rémunération

Les agents recenseurs bénéficient d'une formation préalable de deux demi-journées afin de leur permettre de maîtriser les règles et les outils nécessaires à la réalisation de leur mission.

Une rémunération liée au travail réalisé.

La rémunération des agents recenseurs est calculée en fonction du travail effectué pendant la campagne.

Elle tient notamment compte du nombre de feuilles de logement et de bulletins individuels réalisés par l'agent.

Ainsi, la rémunération est directement liée au volume de recensements pris en charge sur le secteur confié à chaque agent

Vous souhaitez participer au recensement de la population de Montmagny ?

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'attention de Monsieur le Maire, en indiquant en objet : « Candidature au poste d'agent recenseur » :

- De préférence par courriel : servicedrh@ville-montmagny.fr
- Ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire

Date limite de candidature : 29 octobre 2026

Besoin d'informations complémentaires ?

Pour toute question concernant la mission d'agent recenseur, vous pouvez contacter :

Madame Isabelle PELARD, directrice des affaires générales et coordonnatrice du recensement de la population au
01.39.28.69.06